

LETRE DE PARIS

(De notre correspondant particulier.)

Paris, 13 juin 1877.

Dans trois jours le gouvernement du maréchal de Mac-Mahon et la coalition des gauches vont se trouver en présence. Il y aura des explications tréves et plus ou moins prolongées; la majorité républicaine et radicale votera un ordre du jour motivé contre le ministère et déclarera la résolution de ne voter les contributions directes pour 1878, qu'après la retraite du ministre actuel et la formation d'un cabinet pris dans la majorité de la Chambre des députés.

Ces votes seront suivis immédiatement de la proposition de la Chambre et d'une demande de dissolution adressée au Sénat.

Il y a tout lieu de croire que la dissolution sera votée avant la fin du mois. Nous commencerons donc à entrer dans la période d'organisation électorale. Nous allons avoir à lutter contre la coalition de tous les partis révolutionnaires, qui n'auront jamais été plus actifs et dont le triomphe sera l'inévitable et fatal signal des plus horribles vengeances. Ce n'est pas impunément qu'une presse anti-religieuse et anti-sociale ne cesse, depuis plusieurs années, d'exciter les passions les plus sauvages. Il y va, non seulement du salut de la patrie, mais de la fortune et de l'existence de nos familles. Ne perdons pas un seul jour pour constituer aussi nos centres d'action et de propagande, pour provoquer des candidatures qui auront le plus de chances de prévaloir contre les candidats de la coalition des gauches.

Je ne saurais trop affirmer que les députés de la droite qui ont conféré dernièrement avec le Maréchal et trois de ses principaux ministres, n'ont abdiqué aucun de nos principes, de nos droits et de nos espérances et ont pris toutes les précautions nécessaires contre les garanties illusives.

Telle sera aussi la ligne de conduite du bureau électoral de la droite qui ne tardera pas à se constituer à Paris.

Un certain nombre de journaux ont raconté avec complaisance que M. Cazenove de Pradines avait été reçu par le maréchal de Mac-Mahon auquel notre ami avait remis une lettre de M. le comte de Chambord. De plus, M. Cazenove de Pradines avait vu M. de Fourton. Il n'y a qu'un petit malheur dans ce récit et dans les commentaires auxquels il a donné lieu, c'est qu'il n'y a pas un mot de vrai dans les détails publiés. M. Cazenove de Pradines n'a pu voir le Maréchal ni M. de Fourton, car il n'est point venu à Paris, et n'a pas quitté Agen.

Le même démenti doit être donné au récit du correspondant du Times qui prétend donner exactement la réponse faite par le maréchal de Mac-Mahon aux députés républicains. Il y a dans ce récit des détails complètement faux et le correspondant du journal anglais prête au maréchal de Mac-Mahon un langage qu'il n'a point tenu.

D'après les délibérations qui ont eu lieu, hier, dans la commission du budget, la majorité républicaine et radicale serait disposée à voter les budgets spéciaux de la guerre et de la marine, même avec les ministres du 16 mai; mais en ce qui concerne les contributions directes à percevoir en 1878, elles ne seraient votées qu'après les explications que les ministres du 16 mai donneront à la suite de l'interpellation du citoyen Gambetta. Ainsi que je vous l'ai dit en commençant, il est très probable que les explications ministérielles ne seront pas jugées du goût de la majorité républicaine et radicale, et que le gouvernement sera obligé de prononcer la nouvelle prorogation et demander la dissolution.

On répand le bruit que la brochure : *Le Maréchal et l'opinion publique* serait due à la plume de M. Clément Duvernois. Cette rumeur paraît plus que suspecte.

Tandis que les journalistes français ne pouvaient obtenir aucune épreuve de cette brochure, les bonnes feuilles en auraient, dit-on, été envoyées à divers journaux étrangers.

Le langage de beaucoup de gazettes étrangères se calme sensiblement depuis quelques jours, et l'on a presque renoncé à les arrêter aux frontières, tandis qu'au lendemain du 16 mai, il avait fallu fermer le passage jusqu'à 20 de ces journaux, en une seule fois.

Des bruits assez défavorables circulent relativement au Canal de Suez.

P. S. — On assure maintenant, d'une manière positive que la brochure : *Le Maréchal et l'opinion publique* est bien de M. Clément Duvernois.

On a annoncé par erreur que M. le préfet d'Eure et Loir avait assisté au banquet donné, il y a quelques temps, à Chateaudun.

Ce banquet qui a fini d'une manière tumultueuse était présidé par M. le sous-préfet de Chateaudun, qui a cru devoir se retirer.

Le banquet qui vient d'avoir lieu à Chartres, présidé par M. le préfet d'Eure et Loir, s'est au contraire passé sans aucun incident.

DE SAINT-CHERON.

L'élection du Pas-de-Calais

L'avenir d'Arras annonce que, dans une réunion républicaine tenue, lundi, à Béthune, la candidature de M. G. Decombeque, président du Comité agricole et fils du célèbre agronome et industriel de Lens, a été acclamée après un scrutin où elle avait recueilli la presque totalité des suffrages. On sait que l'élection de la deuxième circonscription de Béthune est fixée au 1^{er} juillet et qu'un ancien membre de l'Assemblée

nationale, M. de Clercq, grand propriétaire et conseiller général, pose sa candidature comme conservateur au siège laissé vacant par M. François Brasseur qui ne l'avait emporté que de quelques centaines de voix sur M. de Clercq aux élections de février 1876.

Roubaix-Tourcoing

ET LE NORD DE LA FRANCE

La commission départementale se réunira à la préfecture de Lille, le mercredi 20 juin, à 2 heures de l'après-midi.

L'inspecteur d'Académie rappelle aux maîtres et maîtresses qui ont organisé des caisses d'épargne scolaires qu'ils doivent, le 10 juillet, très-exactement, envoyer la situation de ces caisses à M. l'inspecteur primaire de leur circonscription.

Il croit devoir, à cette occasion, engager les instituteurs et institutrices à ne point retenir longtemps, par devers eux, les économies de leurs élèves quand elles ont atteint le chiffre de 1 fr.; ils doivent alors, à bref délai, dans le mois, les porter à la grande caisse d'épargne; il est dans l'esprit même de l'œuvre à laquelle ils veulent bien prêter leur concours dévoué que l'enfant soit le plus tôt possible en possession d'un livret.

La maison n° 135 de la rue Decrême, a été, cette nuit, le théâtre d'une scène tragique. Un habitant de cette maison réveillé vers minuit par des gémissements prolongés, se précipita vers l'endroit d'où ils semblaient provenir, et découvrit étendu dans un mare de sang, un homme qui portait une large blessure au cou d'où le sang s'échappait avec abondance. Le blessé était évanoui, et un couteau sanglant gisait à terre à côté du corps.

Le voisin qui était un parent du blessé, courut immédiatement chercher la police. Un médecin, le docteur Gouttière appelé, déclara que cette blessure était le résultat d'une tentative de suicide, et les premiers soins furent donnés. Ce malheureux qui est contre-maître dans une filature, s'appelle Pierre Brunswick; il était couché avec un enfant, son neveu, qui ne s'était pas éveillé aux cris, et qu'on transporta tout endormi dans la pièce voisine.

Pierre Brunswick, a été transféré à l'hôpital, ce matin, vers sept heures; il n'avait pas encore repris ses sens.

La blessure fait à la partie latérale gauche du cou, mesure 6 centimètres de longueur, et est assez profonde, puisqu'en écartant les lèvres, on aperçoit l'épiglotte; il y a perforation, et l'air s'échappe du larynx à travers la plaie. C'est le docteur Bayard qui a fait le pansement à l'hôpital, et tout porte à croire que le malheureux ne succombera pas à son affreuse blessure.

L'arme dont s'est servi Brunswick, est un couteau ordinaire, à manche d'os jauni, et dont la lame, petite, avait été aiguisée au préalable.

On peut donner pour cause à cette résolution extrême, quelques peu de dérangement dans les facultés mentales de Brunswick, résultat de démêlés qu'il aurait eu avec sa femme dont il serait séparé.

Il ne faut pas toujours se fier aux clients trop assidus, et c'est ce trop de confiance qui a fait qu'un épiciers-mercier de la rue des Longues-Haies, vient d'être volé d'une de ses marchandises.

La femme Caroline M..., bonne cliente du commerçant, était hier dans sa boutique demandant un objet que l'épicier alla chercher dans l'arrière-magasin. C'est ce qu'attendait Caroline! Quand elle fut seule, elle mit la main sur un paquet de laine dont elle agrippa une partie qu'elle cacha sous son tablier. Le reste allait probablement prendre le même chemin, si l'épicier que la voleuse n'avait pas aperçu derrière elle, n'était venue la prendre, comme on dit vulgairement, la main dans le sac.

Caroline M..., est marié. On l'a conduit à Lille ce matin.

Le tâcheron de Wasquehal, dont nous avons rapporté hier, la fuite avec la paye des ouvriers, se nomme J.-B. Gaillard. Le nombre des hommes aux quels il devait, soit une quinzaine, soit une semaine s'éleva à vingt environ.

Ce n'est pas seulement la caisse qui s'est enfuie avec Gaillard, mais une jeune fille de 17 ans, qu'il avait séduite. Il a abandonné à Wasquehal sa femme légitime.

On pense que les fugitifs se sont dirigés vers le centre de la France et non en Belgique.

A l'occasion des fêtes de Lille, des sociétés colombophiles de Lille, Roubaix et Mouscron, avaient organisé un concours de pigeons sur Chartres.

1328 pigeons ont pris part au concours. Le lâcher a eu lieu à 7 heures du matin avec un vent nord-ouest.

Les premiers prix ont été gagnés par MM. Debois, de Lille, à 11 h. 49 m.; Noukt, de Fives, à 11 h. 49 m., 28 s.;

Janssens, de Lille, à 11 h. 20 m.; Bonnelle, de Roubaix, à 11 h. 21 m. Le 163e et dernier pigeon primé est rentré à 11 h. 44 m.

Voici le mouvement du personnel de l'instruction publique dans le Nord.

Roubaix. La dame Catherine-Anne Darquy, religieuse de la Congrégation de St-Vincent-de-Paul, est nommée institutrice communale à Roubaix, en remplacement de la dame Darmagnac, religieuse du même ordre, qui a reçu une autre destination.

Monceau-St-Waast. — Mme Godimus, née Gudule Lequeux, est chargée de la direction des travaux à l'aiguille des jeunes filles de l'école publique de la commune de Monceau-St-Waast.

Armentières. — La dame Marie-Célestine Leclert, religieuse de la Congrégation des filles de la charité de St-Vincent-de-Paul, est nommée directrice de la salle d'asile publique d'Armentières, en remplacement de la dame Barbier, religieuse du même ordre, qui a reçu une autre destination.

Solesmes. — Mlle Montay, pourvue du certificat d'aptitude à l'enseignement des salles d'asile, est chargée de la direction de la salle d'asile annexée à l'école publique des filles de Solesmes, emploi nouveau.

Ont été nommés instituteurs-adjoints :

MM. Caron, à Morbecque (la Motte-au-Bois); Dumez, à Elincourt; Drin, à Masières; Marion à Béthencourt; Bavy; à Aubry; Caby, à Anzin; Isart, à Feignies; Berteaux, à Roubaix, (Epeule); Véron, à Esquelbecq; Delcroix, à Rosult; Collen, à Roubaix (rue de la Promenade); Paringaux, à Quarouble; Charpentier suppléant à Lille (rue Fombelle); Baratte, à Louvroil; Zuïngheudau, à Maubeuge (sous le Bois); Capont, à Tourcoing (Croix-Rouge); Rampen, à Wattignies; Lentier, à Gommegnies; Boudierlique, suppléant à Buisigny.

Ont été nommées institutrices-adjointes :

Mlle Obin, Marguerite, à Lille (rue de la Daële); Collette, à Lille (rue de Bailleul); Delecour, à Lille (rue Racine); Colard, à Cambrai; Léronge, à Sainghin-en-Weppes; Alavoine, Anne, à Lille (rue Racine).

M. Vente, ancien procureur impérial à Lille, ancien député du Nord, ancien sous-secrétaire d'Etat au ministère de la justice, serait, dit-on, nommé conseiller à la cour de cassation.

Le concert Padeloup a été donné, hier soir, au Grand-Théâtre, avec un succès complet. Il y avait foule malgré la chaleur.

Nous apprenons la mort à l'hôpital Saint-Sauveur, de M. Hallez, directeur du cimetière du Sud, dont nous annonçons hier la situation très-critique.

La légère amélioration que nous avons signalée dans l'état de M. Leconte, celle des victimes de l'accident de la brasserie Boucquey, dont la position donne actuellement les plus graves inquiétudes, paraissait aujourd'hui matin se maintenir et même s'accroître, malgré un peu de délire pendant la nuit.

Une vieille femme, nommée Catherine Bocquet, demeurant à Lille, rue de la Monnaie, s'est jetée d'une fenêtre du second étage sur le pavé, hier vers 10 heures du matin. Elle a été relevée très-grièvement blessée au crâne et au genou.

On dit qu'elle ne jouit pas de toutes ses facultés mentales.

Des passants ont été aussi surpris qu'effrayés mardi matin de voir le corps d'un homme se balancer au-dessous des hautes branches d'un arbre, dans les fortifications de Lille. Il fut assez difficile d'aller décrocher le pendu, qui est un homme d'une trentaine d'années. L'identité n'a pu être constatée et le cadavre a été transporté à la Morgue. La mort remontait à plusieurs heures déjà.

Il a fallu à ce malheureux un bien grande énergie pour mettre à exécution son funeste dessein, car il a dû grimper avec difficulté sur l'arbre, atteindre la branche et, après avoir fixé le nœud coulant autour de son cou, se lancer lui-même de cette espèce de potence dans le vide.

Les renseignements qui nous parviennent de différents endroits de l'arrondissement, où la culture des lins est la plus suivie, nous permettent, dit le *Mémorial*, de présumer qu'ils seront de bonne qualité. Leur longueur moyenne atteint, pour le présent, au moins de 65 à 75 centimètres. Rien absolument, jusqu'ici, ne devait faire supposer que leur floraison sera prématurée, on peut en conclure qu'ils grandiront au moins de 10 centimètres encore, d'ici à leur maturité.

La pluie de mardi matin a bien un peu provoqué la verpe des plus vigou-

reux, mais on s'apercevait déjà le lendemain qu'ils tendaient à se relever.

On rencontre par-ci par-là des parties de lins qui laissent à désirer, comme cela se voit du reste chaque année; mais on est disposé généralement à penser, en ce qui concerne celle-ci, que cette situation est due à l'impuissance de certains engrais hâtifs annihilés par suite des effets climatiques.

Les dernières et par trop ardentent chaleurs n'ont pas été favorables aux lins de cette nature : il leur aurait fallu des temps couverts; mais que pareille température survenne et rien ne sera encore désespéré, et les cultivateurs pourront rentrer dans leurs frais de travaux et de semence. C'est assez dire que cette culture industrielle n'est pas toujours toutes roses et violettes.

Ainsi, on nous annonce que, dans les environs de Tournai, on se serait trouvé dans la nécessité de labourer des parties de lins très-considérables. Comme il importe à l'industrie locale d'être bien renseignée à cet égard, nous le ferons aussitôt que possible.

Pour la chronique locale, G. Baudelot

La ville de Valenciennes a fait avant-hier, aux Orphéonistes, sortis victorieux du grand concours de Liège, une réception magnifique.

C'est par le train de 8 heures 40 que les heureux lauréats sont arrivés. Une députation, composée de membres honoraires des sociétés musicales se trouvait à l'arrivée du train, et après la remise des bouquets d'honneur, le cortège entra en ville, par la porte Ferrand, près de laquelle avait été dressé un arc de triomphe richement décoré et illuminé, et se déploya dans l'ordre suivant :

La Musique municipale ; Les députations ; Les Orphéonistes précédés de leur bannière et du prix remporté à Liège.

Sur tout le parcours de la rue de Paris, la foule était énorme. On peut dire que la population entière de Valenciennes s'était portée en masse au-devant de ses chanteurs pour les acclamer.

Presque toutes les maisons sont pavoisées de drapeaux ; quelques-unes ont fait les frais d'une illumination, un autre arc de triomphe formé d'arcsades lumineuses, avec oriflammes à ses quatre angles, a été élevé près de la place Saint-Jean ; un troisième se dressait à l'entrée de la Grand-Place portant ces inscriptions :

Division d'Excellence internationale d'Excellence internationale

Concours de Liège
1^{er} PRIX A L'UNANIMITÉ

— Les dernières nouvelles qui arrivent de Nœux n'indiquent pas encore une reprise générale du travail. Mais la grève est dans un état d'apaisement. Effet, une quarantaine d'ouvriers sont descendus comme d'habitude. Le travail du jour, n'avait du reste pas été interrompu. On croit que tous les autres ouvriers du fond, qui sont calmes et demeurent au logis, se remettront sous peu au travail.

Quelques arrestations ont été faites. Le tribunal correctionnel a condamné, mardi, un des dérivés à 18 mois de prison, 4 à un an et un jour, à 10 mois et 2 à 6 mois.

On nous signale plusieurs cas d'insolation. A Dombasle, on a relevé dans un champ la femme Roulain, âgée de soixante ans, frappée d'insolation. Elle avait cessé de vivre; à Merville, Jules Vanhouke, batelier, qu'on avait vu, pris de boisson, hier matin, a été trouvé mort sur la grand'route.

A Arras, Th. Ruytoor, âgé de quarante-trois ans, propriétaire, s'étant endormi sous les arbres qui ombrageaient une mare, y est tombé, et son cadavre a été retiré quelques instants après l'accident.

A Cassel, une petite fille, Marie Laloyer, âgée de six ans, a péri dans une mare, située à peu de distance de l'habitation de ses parents.

DECLARATIONS DE NAISSANCES du 12 juin. — Henri Royer, rue de Lille. — Hélène Dierick, rue du Nouveau-Monde. — Achille Waitaux, rue du Flot. — Marie Ponscelle, rue de Magenta. — Jeanne Delouze, rue Decresse, 87. — Vercury, rue de Blanchemaille. — Marie Maertens, rue du Pays, 13. — Arthur Delbarre, rue de la Fosse-aux-Chènes. — Sidonie Renard, rue des Valenciennes. — Jean Parent, rue Pavée, 46. — Léon Wantre, rue Isabaude-Noubaix.

DECLARATIONS DE DÉCÈS du 12 juin. — Floris Catelein, 62 ans, tisserand, rue de Beurewart, 73. — Jean-Baptiste Dejonghe, 11 mois, au Ruchon. — Désiré Watteau, 8 mois, au Hutin. — Rosalie Blomhard, 6 mois, rue St-Antoine. — Pierre Samain, 2 ans, rue du Tilleul. — Louis Laplume, 39 ans, rue des Arts. — Victorine Liagre, 2 ans, rue des 7 Ponts. — Blanche Cornille, 17 jours, rue de la Perche, 65.

MARIAGES du 11 juin. — Jean-Baptiste Decroix, 25 ans, tisserand, et Clémentine Schietelotte, 23 ans, sages-femmes. — Jean Sanders, 34 ans, tisserand, et Marie Kroon, 30 ans, tisserande. — Girille Carpentier, 27 ans, garçon de café, et Marie Dubrulle, 26 ans, cuisinière. — Pierre Tack, 24 ans, garçon de magasin, et Adèle Delreux, 24 ans, servante. — Raimond Veyrière, 25 ans, mécanicien, et Hortense Preys, 27 ans, soignouse.

DE CÉLIBATS du 12 juin. — Emile Vandembroucke, 28 ans, cabaretier, et Fanny Devois, 19 ans, servante.

ÉTAT-CIVIL DE TOURCOING. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 13 juin. — Marie Montagne, rue Neuve-de-Roubaix. — Adèle Debréck, au pont de Neuville. — Marie Chesquière, au Blanc-Séau. — Elisa Prouvost, rue du Chêne-Houpline.

DECLARATIONS DE DÉCÈS du 13 juin. — Emile Catelein, 1 ans, à Phalempein. — Reine Brou, 68 ans 2 mois, célibataire, aux Petites-Sœurs des Pauvres, rue de Lille.

LETRES MORTUAIRES ET D'OBIT. — *Impressions d'Adrien Rebus.* — Avis gratuit dans les deux éditions du *Journal de Roubaix*, dans la *Gazette de Tourcoing* (journal quotidien.)

Belgique.
Le 27^e tirage de l'emprunt de 10 millions de 1872, eu lieu le 14 juin. — Avis gratuit dans les deux éditions du *Journal de Roubaix*, dans la *Gazette de Tourcoing* (journal quotidien.)

Le n° 2237, remboursable par fr. 25,00. Le n° 78934, remboursable par 400

Les 38 numéros suivants sont remboursables chacun par 250 francs :
2-59 91-49 151963 227748 278823 345779
4696 108203 132766 181785 211703 313390
31294 116817 186868 233251 290970 324394
32837 421160 189440 254017 297327 323708
37043 137413 211360 266779 301406 331296
43244 140774 220351 270326 309656 337323
67136 141070.

AVERTISSEMENTS MÉTÉOROLOGIQUES. (Dépêche de l'Observatoire de Paris.) Paris, 14 juin, 1 heure soir. — Hauteur du baromètre : Biarritz, 758; Brest, 750; Toulon, 751; Paris, 752; Dunkerque, 754. Baromètre tend à baisser un peu. Vent Est faible. Température moins élevée. Temps toujours orageux.

Caisse d'épargne de Roubaix.
Bulletin de la séance du 10 juin 1877.
Sommes versées par 105 déposants, dont 20 nouveaux. Fr. 46.962,00
129 demandes en remboursement. 29.466,53
Les opérations du mois de Juin sont suivies par MM. Lepoutre-Pollet et Paul Watine, directeurs.

KERMESSES de l'arrondissement de Lille du 17 juin. — Boudous, Emmettes-en-Weppes, Lambvris, Sacré-Cœur (Lille), Watrolos, Wavris.

Faits Divers

— La police de sûreté a, paraît-il, recueilli d'importants renseignements au sujet du vol commis sur la ligne du Nord.

— La voie du chemin de fer est maintenant tout à fait dégagée entre St-Michel et St-Jean de Maurienne et la circulation est rétablie. Le télégraphe recommence à fonctionner. L'éboulement constaté avait une longueur de près de 400 mètres.

— On assure qu'un éboulement désastreux aurait eu lieu près de Moutiers (Savoie), un village presque entier aurait été enseveli.

— Une épidémie de gomme aurait dit-on, éclaté dans le 14^e corps d'armée. Les mesures hygiéniques les plus énergiques auraient été prises. Des rations de vin auraient été distribuées.

— Un singulier cas de folie s'est produit hier, à Paris, aux Champs-Élysées. Une dame bien mise, qui depuis quelques minutes déjà prononçait des paroles incohérentes s'est précipitée tout-à-coup sur l'arroseur n° 137, lui a arraché des mains sa lance à eau et se l'est introduite dans la bouche. Vous voyez d'ici le spectacle. La folle tomba presque aussitôt dans une mare d'eau, tout éclaboussée. On la releva, mais elle déclara furieusement aux agents qu'elle ne s'en irait pas de là avant d'avoir bu au moins 500 litres. L'aberration mentale étant constatée, la pauvre femme a été conduite à la santé. C'est une dame G... demeurant, 9, Passage Gide à Levallois-Perret.

— La célébration du 4^e centenaire de William Caxton, le célèbre importateur de l'imprimerie en Angleterre, a commencé hier. Les collections du South-Kensington Museum, qui comprennent des spécimens typographiques anciens et modernes, seront ouvertes au public le 15 juin.

M. Gladstone, membre du Parlement, présidera la cérémonie d'inauguration du buste de Caxton, laquelle aura lieu dans la grande salle de ce musée.

— Une indiscretion du turf: On annonce que *Jongleur*, le vainqueur du Derby, le vaincu du grand prix, n'appartient pas au comte de Jugné et au prince d'Arénberg. Il a été seulement engagé sous le nom de ces deux éleveurs, et appartiendrait à M. Champagneux, le restaurateur bien connu.

— D'après les dernières nouvelles du soir de Grèce, un soulèvement de la Thessalie et de l'Épire serait imminent.

Les adversaires de la Turquie dans ces provinces n'attendraient que le moment du passage du Danube par les Russes pour se révolter.

— Trois exécutions aux États-Unis. — Trois hommes, dont un blanc et deux noirs, viennent d'être pendus le même jour, dans les circonstances suivantes, raconte le *Courrier des États-Unis*, dans les états de la Georgie, du Missouri et de la Caroline du Sud.

Le blanc, qui se nommait Samuel Orr, était un « gambler » de profession.

En décembre 1873, il a tué un nommé Davis, résident du comte de Christram (Missouri), fait qui a motivé sa condamnation à mort.

Il n'a jamais voulu dire s'il était innocent ou coupable. La veille de l'exécution, il a écrit quelques lignes pour être publiées après sa mort, recommandant aux jeunes gens de ne pas boire de whiskey et d'éviter la mauvaise compagnie, déclarant qu'il s'était reconforté avec Dieu, qu'il n'avait pas peur de la mort et qu'il ne dirait rien du haut de l'échafaud.

Le condamné a été extrait de la prison de Mount Vernon à deux heures de l'après-midi et conduit à la potence, autour de laquelle se pressaient cinq mille spectateurs, parmi lesquels ses enfants.

Samuel Orr est mort au bout de vingt minutes du suspension.

Il avait un complice, Albert Cox, qui doit aussi être pendu, le mois prochain, à Cassville (Missouri).

Charles Fourmyer, noir, était condamné à mort pour avoir outragé et tué, en avril dernier, une dame blanche nommée Caraway, dont il a ensuite venu le corps à un médecin moyennant 3 dollars.

Le meurtrier, qui attendait l'explication dans la prison d'Americus (Georgie), a avoué son double crime, lors du jugement, et a répété depuis sa confession, en exprimant un profond repentir.

M. Caraway, mari de la victime, s'est marié, la veille de l'exécution, d'une licence pour se marier, et, en sortant de la mairie, il a couru à la prison pour voir pendre l'homme qui l'avait fait veuf.

Tourmey est monté sur l'échafaud d'un pas ferme et en machant énergiquement du tabac.

Après une prière par un clergymen, le shérif a demandé au patient s'il avait quelque chose à dire, et il a répondu que non.

Mais le shérif a insisté, « en lui faisant observer que beaucoup de personnes étaient venues pour le voir pendre, et que ce serait une grande déception pour elles, s'il ne faisait pas un speech. » Le nègre, se rendant à cette excellente raison, a dit alors d'une voix retentissante :

« Il me serait difficile d'improviser un discours devant cette nombreuse assemblée. La scène doit parler pour moi. Je vous dis que je suis avec Jésus. (Applaudissements prolongés.) Je ne suis pas ici pour raconter des choses que je ne passerai pas en six années. Je serai dans un instant quelque part où je trouverai le repos éternel. (Voix dans la foule: Amen.) Ne faites pas ce que j'ai fait. Mais si vous le faites, ayez foi dans le Seigneur. Il est miséricordieux et il vous pardonnera.

« Il m'a rendu son joug léger. Je n'ai pas autre chose à dire. Se retournant alors vers le shérif, il lui a dit : « Je suis prêt! »

Les mains et les pieds de Fourmyer ont été attachés rapidement, le nœud coulant lui a été passé autour du cou, et au moment où on rabattait le bonnet noir devant son visage, il a craché le tabac qu'il avait gardé jusqu'alors dans sa bouche. Il est mort étranglé après seize minutes.

Le troisième pendu de la journée, Jack Burgoyne, nègre, a subi sa peine à Marion (Caroline du Sud) Il avait tué en novembre dernier un nommé Alexander Gregg. Il était monté sur la sinistre plate-forme à onze heures vingt minutes, et regarda froidement les assistants et leur a dit :

« Ma position en ce moment doit être un terrible avertissement pour vous tous, blancs aussi bien que noirs.

« J'ai prié le bon maître, et je sens qu'il m'a pardonné.

« Je ne suis pas le premier à me trouver dans cette position, et je voudrais être le dernier.

« Dieu n'est pas comme l'homme.

« Dieu pardonne, l'homme ne pardonne pas.

« Je suis prêt à aller au Seigneur, qui me couronnera dans le ciel.

« Je vais traverser la rivière du Jourdain, et j'attendrai avec anxiété le jour glorieux de l'appel général. Je pense que vous y répondrez aussi.

« J'espère que vous vous leverez ensemble quand la trompette sonnera. Vous connaissez mon crime. Je m'étais laissé entraîner par le diable. J'étais esclavé et enchaîné, mais je suis libre aujourd'hui et je pars pour un monde meilleur.

« Dites à ma femme, à mes enfants et à ma sœur Mary que je les attendrai dans le ciel, où nous ne serons plus séparés.

« Dites à mon frère de se charger de mon enterrement.

« Adieu à tous, au revoir dans la gloire. »

Après vingt minutes de suspension, le cœur de Burgoyne a cessé de battre.

M. X..., marchand de vins, rue Parmentier, fut déclaré en faillite dans le courant du mois d'avril, et son gargon, le nommé Jean-Baptiste D..., constitué gardien des scellés.

Ces fonctions n'occupent guère celui-ci qui, pour charmer ses loisirs, passait son temps à boire.

Vers le milieu du mois de mai dernier, il disparut tout à coup en laissant la porte de la boutique ouverte.

Les informations qui furent prises alors pour savoir ce qu'il était devenu restèrent sans résultat.